

Les dossiers de l'Observatoire de la Propriété Intellectuelle

Juillet 2008

La propriété industrielle dans l'économie de l'immatériel

Dominique Deberdt

Comme l'a mis en évidence le rapport Lévy-Jouyet¹, l'avènement de l'économie de l'immatériel place « l'intelligence, le talent, la matière grise » au cœur de la création de valeur. En l'espace de quelques années, un changement fondamental des mécanismes de création de la valeur s'est ainsi opéré : les actifs immatériels se sont imposés comme le moteur du développement économique. Sous l'influence de la mondialisation et de la financiarisation de l'économie, face à la concurrence des pays à bas coût de main d'œuvre, les entreprises se recentrent sur les activités les plus créatrices de valeur : les activités immatérielles.

Une évolution des pratiques comptables et des modes de management

La comptabilité traditionnelle ne rend pas compte de ce changement. Elle établit le bilan de l'entreprise sous la forme d'un stock de richesse accumulée : l'actif (immobilisations et actifs circulants) et le passif (fonds propres et réserves, endettement). Le capital immatériel recouvre, selon la formule d'Alan Fustec et Bernard Marois², « toute la richesse de l'entreprise qui ne se lit pas dans les états financiers » : une grande partie – le plus souvent majoritaire - de la valeur des entreprises reste inexpliquée si l'on s'en tient aux états comptables.

La constitution des actifs immatériels implique des coûts élevés. Leur valeur est souvent très volatile : ainsi des échecs technologiques ou l'apparition de technologies de rupture peuvent anéantir les investissements de R&D, des décisions de justice peuvent invalider des brevets considérés comme majeurs. Comme l'a expliqué le Professeur Baruch Lev lors d'une conférence organisée récemment par la Banque Mondiale³, les dirigeants des entreprises, les investisseurs et les analystes tendent à sous-estimer les actifs immatériels parce qu'ils redoutent les risques élevés de perte de valeur associés à ces actifs. Il ne suffit donc pas d'insister sur l'importance des actifs immatériels : il faut les gérer, les évaluer, qualifier et réduire les risques.

Cette partie cachée de la valeur est valorisée implicitement et empiriquement par les marchés financiers, puisque la capitalisation boursière ou le prix d'acquisition d'une entreprise sont le plus souvent très différents de la valeur nette comptable. Bien sûr, il serait exagérément simplificateur, par une approche soustractive, d'assimiler la valeur du capital

^{1 «} L'économie de l'immatériel », décembre 2006

² « Valoriser le capital immatériel de l'entreprise », Editions d'Organisation, 2006

³ Conférence " Capital Immatériel des Communautés dans l'Economie de la Connaissance " (IC4), Paris, 22 et 23 mai 2008

immatériel à l'écart entre la valeur de marché et la valeur comptable⁴. D'autres paramètres interviennent, comme la liquidité du titre ou, dans le cas d'une fusion-acquisition, les goodwills résiduels non amortissables résultant d'opérations de croissance externe antérieures. En outre la valeur des actifs immatériels dépend de leur détenteur. Ainsi, lors d'une opération d'acquisition, l'évaluation prend en compte les éventuelles synergies entre l'acquéreur et l'objet de l'acquisition et les perspectives de développement qui en résultent, ou encore une survaleur d'enjeu.

Selon le secteur, les actifs immatériels prépondérants dans la création de valeur ne sont pas les mêmes. Il est donc utile, d'établir une classification : celle que propose l'Observatoire de l'immatériel⁵ a l'avantage de permettre de faire un lien avec le management. Des méthodes éprouvées de valorisation existent déjà pour certains actifs, mais il n'est pas possible de déduire une valeur du capital immatériel de l'entreprise par addition de valeurs calculées indépendamment pour chaque actif. Il existe en effet des recouvrements et des synergies entre les différents actifs immatériels et ceux-ci ne sont pas toujours détachables des actifs matériels.

Quoi qu'il en soit, le management des entreprises ne peut plus ignorer l'avènement de l'économie de l'immatériel. La prise en compte de ces actifs est de nature à transformer l'organisation des entreprises et de leurs principales fonctions. Le management sera de plus en plus souvent jugé sur sa capacité à faire progresser le capital immatériel. Les responsables des grandes fonctions de l'entreprise doivent se familiariser avec les concepts, identifier l'étendue et la composition du capital immatériel, s'organiser pour mieux piloter les actifs correspondants. La démarche proposée par l'Observatoire de l'Immatériel permet, en quelque sorte, de cartographier les grandes catégories d'actifs immatériels et, pour chacun d'entre eux, de construire un référentiel d'indicateurs, un tableau de bord cohérent qui permette de suivre, de mesurer la progression et de piloter.

• La place de la propriété industrielle

L'économie de l'immatériel donne une importance croissante à la propriété intellectuelle, qui est désormais reconnue comme une composante essentielle de la valeur des entreprises. Elle a ceci de particulier qu'elle est constituée d'outils juridiques qui, en quelque sorte, permettent de « cristalliser » l'immatériel. Le brevet permet de délimiter l'invention, la marque offre un périmètre de protection commerciale. Ces droits peuvent ainsi plus facilement l'objet de transactions, ce qui les différencie des autres actifs immatériels.

L'adoption des normes comptables IFRS par l'Union européenne, entrées en vigueur au 1er janvier 2005, a constitué un pas en avant dans la prise en compte des actifs immatériels. Elle remet en cause du principe du coût historique, remplacé par le concept de « juste valeur » (« fair value »). Les normes IFRS permettent ainsi de révéler la valeur de droits de propriété intellectuelle obtenus par acquisition externe. Ainsi, au bilan de France Telecom, les marques acquises (essentiellement Orange) sont valorisées pour 4,4 milliards €, mais leur valeur actuelle est probablement largement supérieure. Les effets de ces normes restent limités : les droits de propriété industrielle générés en interne ne sont pas pris pour leur valeur de marché ou d'utilité, ce qui laisse la majeure partie des droits de propriété industrielle sans valeur aux bilans des sociétés cotées.

-

⁴ Voir notamment l'article de Didier Dumont dans le numéro 9 (juin 2008) de Capital immatériel

⁵ Classification en 8 actifs : capital technologique, capital humain, capital organisationnel, capital système d'information, capital marques, capital clients, capital partenaires-fournisseurs, capital actionnaires. Voir le site http://www.observatoire-immateriel.com/

L'essor d'un marché des droits de propriété industrielle

Le brevet n'est plus seulement une protection liée à un produit ou une technologie : il est devenu lui-même un produit qui s'achète et se vend. Il permet aussi de trouver des financements (titrisation, nantissement). Certes ce marché de la propriété industrielle est encore artisanal et inefficace, mais il évolue rapidement, avec une prolifération d'initiatives privées et publiques favorisant sa mondialisation.

Cette évolution irréversible s'accompagne de l'irruption de nouveaux acteurs⁶. Ceux-ci ne créent pas de droits de propriété industrielle, mais ils interviennent sur le marché en cours de développement. Ils inventent et testent de nouveaux modèles économiques, qui ne sont pas encore figés :

- places de marché ou « business forums » (Yet2.com en est l'exemple le plus abouti), qui font se rencontrer les offreurs de technologie et ceux qui en recherchent :
- agrégateurs de technologies (comme Intellectual Ventures): fonds d'investissement qui analysent le paysage « brevets » dans certains domaines spécifiques, repèrent les brevets essentiels et les achètent pour les regrouper en une seule main et les licencier en bloc à des entreprises désireuses d'ouvrir leurs options technologiques, de réduire leurs risques ou simplement de garantir leur liberté d'exploitation;
- intermédiaires qui valorisent et la commercialisent la propriété intellectuelle de tiers, certains (comme IP Group au Royaume-Uni) se spécialisant dans le transfert des technologies issues de la recherche publique ;
- sociétés qui organisent des ventes aux enchères de brevets (Ocean Tomo a déjà réalisé 7 ventes depuis 2006, la plus récente s'étant tenue en juin 2008 à Amsterdam)
- projet d'une bourse d'échange des brevets en 2010, grâce à de nouvelles méthodes d'évaluation en cours d'élaboration et de test qui ambitionnent une approche probabiliste crédible de la valeur individuelle des brevets.

L'essor de ce marché est pour partie lié à la croissance continue et à l'internationalisation des dépôts de brevets. La grande fragmentation des droits qui existe dans de nombreux secteurs incite les entreprises à des négociations complexes et multiples pour acquérir des droits de brevet ou des licences.

Mais le développement du marché est également largement porté par la financiarisation de l'économie qui, pour certains investisseurs, rend plus attractifs les actifs à risques que sont les brevets.

Son émergence offre de nouvelles opportunités aux PME et aux organismes de recherche qui, par le licensing, peuvent valoriser plus facilement leur R&D. Le marketing technologique, l'identification des entreprises susceptibles d'être intéressées par la technologie est un métier à part, d'où le développement de prestations d'analyse, de diagnostic et de valorisation (exemple de CEA Valorisation). L'évaluation de la valeur monétaire des brevets

⁶ L'édition 2008 des «Entretiens de Paris » organisée par l'INPI, Les Echos Conférences et HEC les 15 et 16 mai 2008, a présenté quelques-uns de ces nouveaux acteurs et les modèles qu'ils développent.

reste un exercice difficile qui requiert un accès à des données internes que les entreprises considèrent comme très confidentielles et laisse une part à des appréciations d'experts qui comportent une part de subjectivité. Cependant certains opérateurs mettent en œuvre des moyens informatiques puissants et développent des algorithmes complexes, avec pour ambition de donner de manière automatisée une approche probabiliste crédible de la valeur individuelle des brevets.

Des travaux de normalisation

Dans ce contexte, des travaux de normalisation de l'évaluation monétaire des brevets sont devenus envisageables, même si les réunions récentes de l'ISO n'ont pas abouti à un consensus. Selon nombre de parties prenantes, l'élaboration de « guidelines » méthodologiques communes serait bienvenue.

Pour les marques, les travaux de normalisation sont déjà engagés au niveau de l'ISO. Des méthodes d'évaluation reconnues existent : elles sont notamment à la base des classements mondiaux relativement convergents qui sont publiés chaque année par différents cabinets spécialisés, comme Interbrand, Brand Finance ou Millward Brown (Brandz). En s'appuyant sur ces méthodes, la démarche ISO vise à objectiver un certain nombre de critères et de paramètres. Son objectif est de produire des recommandations de bonnes pratiques. Les résultats sont attendus pour 2009-2010.